

Paris, ils n'auroient pas négligé de faire valoir un titre si utile & si glorieux.

J'ai peut-être trop étendu mes observations sur un Article, dont l'erreur se décèle d'elle-même: Mais, MONSIEUR, occupant aujourd'hui la Place, qui m'a été confiée autrefois, vous êtes plus fait qu'un autre pour sentir & pour approuver mes motifs; & je crois, que vous penserez comme moi, qu'il est de la justice & de la dignité du Roi de faire desavouer publiquement l'Article que je lui dénonce. Je ne craindrai pas même de dire, qu'il doit cette satisfaction à la mémoire de son Grand-Père, à l'honneur de sa Couronne, & à celui de la Nation qu'il gouverne.

J'espère, MONSIEUR, que vous voudrez bien mettre sous les yeux de S. M. ma juste & respectueuse réclamation avec les titres, sur lesquels elle est fondée, & me faire part des ordres, qu'Elle jugera à propos de donner en conséquence. J'ai l'honneur &c.

L E T T R E

Du Duc de CHOISEUL au Comte de VERGENNES.

J'AI reçu, MONSIEUR, de la part de l'Auteur un Ecrit ayant pour titre: *Observations sur le Mémoire Justificatif de la Cour de Londres.* On assure, MONSIEUR, que cet Ouvrage vous a été lu: L'on ne peut pas douter, par la manière dont il se publie, qu'il ne soit autorisé par le Gouvernement. C'est d'après cette opinion que je pense, que vous trouverez naturel, que j'aye l'honneur de vous faire observer, qu'il se trouve dans cet Ecrit une fausseté de fait & de bon sens, sur laquelle il est juste, décent, & même politique d'éclaircir authentiquement le Roi & le Public.

Mr. de Beaumarchais, à la page 35, de son *Mémoire*, après avoir fait le tableau vraiment touchant, & jusqu'à ce moment-ci inconnu de l'*Europe* entière, des anxiétés qui le desséchoient d'insomnies; après avoir peint les soupçons,